

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Approches socio-légales à l'État, à ses frontières et au droit : séminaire interdisciplinaire du CDM (2SC2113)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - anthropologie	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - géographie humaine	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - sociologie	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - anthropologie	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - géographie humaine	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - sociologie	Séminaire: 26 pg	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Profs. Christin Achermann (UniNE), Alberto Achermann (UniBE)
Assistant-e-s : Caroline Aka (UniNE), N.N. (UniBE)

Contenu

Les frontières étatiques délimitent un territoire et une juridiction et structurent la vie sociale et politique à leur intérieur et extérieur. Dans le cadre de ce séminaire interdisciplinaire, nous appliquons une perspective socio-légale aux frontières en nous intéressant aux enjeux politiques, juridiques et sociaux des frontières étatiques et en particulier à leurs implications sur la mobilité internationale et les personnes migrantes. Les étudiant-e-s des universités de Neuchâtel et de Berne, provenant des sciences sociales et du droit, seront familiarisés aux bases juridiques (du droit suisse, européen et international) concernant le contrôle des frontières, à leur mise en pratique et à leurs effets d'un point de vue des sciences sociales. Ainsi, le séminaire vise à rendre attentif au caractère juridiquement, politiquement et socialement construit des frontières, et à discuter les enjeux multiples découlant de la volonté étatique de contrôler l'accès à son territoire. Pour ce faire, nous croiserons les regards entre les connaissances et les concepts proposées par les sciences sociales d'une part et le cadre légal et la jurisprudence d'autre part pour ainsi élargir la compréhension de ces processus complexes dans lesquels de nombreux-ses acteurs et actrices sont impliqué-e-s. Plus concrètement, nous nous intéresserons à des thématiques telles que : les frontières et leur contrôle à l'ère du coronavirus ; les perspectives historiques de la circulation et du (non-) contrôle des frontières ; la matérialité et les technologies du contrôle des frontières ; les frontières européennes en Méditerranée et les « hotspots » ; la diffusion des politiques et des mesures ; la contestation des frontières par le franchissement non-autorisé et le rôle de la société civile.

Dates :

- Introduction à la perspective des sciences sociales : vendredi 26.2.21, 9-13h, Neuchâtel
- Introduction à la perspective juridique ; insertion rapide dans « l'autre » discipline ; organisation et suivi en vue des travaux à préparer pour le séminaire bloc : vendredi 5.3.21, 9-15h, Berne
- Séminaire bloc : jeudi-vendredi 6.-7.5.21, avec nuitée, lieu à déterminer

Forme de l'évaluation

Evaluation interne : participation aux cours introductifs ; contribution écrite (8-10 p.) à rendre deux semaines avant le séminaire bloc ; participation active aux discussions lors du séminaire bloc ; travail écrit (12-15 p.) sur la base de la contribution écrite et des discussions du séminaire bloc à rendre jusqu'au 15 août 2021 (délai de la 2e tentative : 2 janvier 2022).

Documentation

Voir le site Moodle du séminaire.

Pré-requis

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Approches socio-légales à l'État, à ses frontières et au droit : séminaire interdisciplinaire du CDM (2SC2113)

Comprendre des présentations et discussions en allemand afin d'être capable de suivre ce séminaire bilingue.

Le nombre de participant-e-s étant limité, les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Prof. Christin Achermann jusqu'au 5 février 2021.

Forme de l'enseignement

Dans deux séances au début du semestre, les professeur-e-s introduiront la thématique et les perspectives disciplinaires. Au travers des travaux écrits individuels, des thématiques spécifiques seront élaborées et, lors d'un séminaire bloc bilingue, approfondies et discutées de manière interactive par des étudiant-e-s issus des sciences sociales et du droit.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier la littérature et les approches pertinentes pour une thématique spécifique
- Dialoguer dans un groupe interdisciplinaire sur les perspectives sur les frontières étatiques
- Discuter les politiques et le droit en matières de frontières étatiques dans une perspective socio-légale
- Analyser les interactions entre processus sociaux et bases légales dans le domaine des frontières étatiques
- Synthétiser les résultats de ses recherches sous forme écrite

Compétences transférables

- Conceptualiser un petit projet
- Travailler dans un contexte bilingue et interdisciplinaire
- Organiser son travail dans les délais
- Discuter de manière critique des perspectives différentes
- Appliquer ses connaissances à des thématiques spécifiques